

LA MALLETTE

des parents

CP

Sophie Brändström/Picturetank/MEN

Améliorer les résultats du système éducatif, penser une École juste pour tous et exigeante pour chacun qui soit un lieu d'apprentissages, d'autonomie et d'épanouissement, sont des objectifs au cœur du projet de refondation de l'École.

Pour construire l'École de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec tous les parents, et particulièrement avec ceux les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur⁽¹⁾.

L'entrée à l'école élémentaire représente un moment clé dans l'échange avec les familles ; elle doit poursuivre la relation de confiance qui a pu se tisser à l'école maternelle. La *Mallette des parents* vise déjà à faciliter le dialogue en aidant les parents d'élèves à comprendre les enjeux de la scolarité, à répondre aux questions qu'ils se posent à l'arrivée au cours préparatoire.

Les ateliers-débats de la *Mallette des parents* sont des temps d'échanges privilégiés entre parents et enseignants, à partir d'un projet préparé en classe avec les élèves. Tout doit être mis en œuvre pour trouver des modes de communication adaptés afin de s'adresser à tous les parents et, en particulier, à ceux qui viennent plus difficilement à l'école.

L'apprentissage de la lecture est identifié par tous, enfants et parents, comme un élément essentiel de l'année du cours préparatoire, il est donc au centre de la *Mallette des parents*. En effet, l'année du CP est unanimement perçue comme une année centrée fondamentalement sur l'apprentissage du lire/écrire/compter, avec ce que cela suppose d'attentes et d'espoirs de la part des familles, comme des élèves.

Les débats permettront d'expliquer comment se déroulent les apprentissages, comment accompagner son enfant et les conditions à encourager pour installer un bien-être à l'école rassurant et structurant.

« La classe ouverte en activité » constitue un préalable souhaitable pour la mise en place du dispositif de la *Mallette des parents* au sein de l'école et une introduction aux trois débats.

Je forme le vœu que cet outil, que nous avons voulu riche et souple, vous soit utile pour construire un dialogue renforcé avec l'ensemble des parents, véritable condition de mise en œuvre d'une coéducation pensée et équilibrée.

Florence Robine
Directrice générale de l'enseignement scolaire

(1) Cf. la circulaire du 15 octobre 2013 relative au renforcement de la coopération entre les parents et école dans les territoires.